

April 30, 2009

Le 30 avril 2009

Coram: LeBel, Deschamps and Cromwell JJ.

Coram : Les juges LeBel, Deschamps et
Cromwell

BETWEEN:

ENTRE :

Tammy Marie Marquardt

Tammy Marie Marquardt

Applicant

Demanderesse

- and -

- et -

Her Majesty the Queen

Sa Majesté la Reine

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

Upon the application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number C24367, dated January 22, 1998, the case is remanded to the Court of Appeal for Ontario for consideration of fresh evidence and whether the applicant's conviction constitutes a miscarriage of justice.

À la suite de la demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro C24367, daté du 22 janvier 1998, l'affaire est renvoyée à la Cour d'appel de l'Ontario afin qu'elle examine de nouvelles preuves et détermine si la déclaration de culpabilité de la demanderesse constitue une erreur judiciaire.

J.S.C.C.
J.C.S.C.